

FICHE DE POSTE :		
Direction : DCCVASE	Enseignant-e spécialisé-e en piano	Date d'élaboration ou de mise à jour : 10 août 2026
Service : Ecole de musique		Cadre d'emplois : AEA (Grade : ATEA 2 ^e classe)

Missions de :

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en lien avec la coordination du département «musiques classiques», l'enseignant-e s'engage :

- à renforcer une dynamique de classe en piano, en lien étroit avec les enseignants en piano classique et en piano jazz déjà présents dans l'équipe,
- à s'investir dans la valorisation d'une pratique pianistique la plus aboutie possible, auprès de tous les publics et des élèves, débutants ou confirmés ;
- à participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux des écoles de musique des Portes du Sud

Activités

L'Ecole municipale de musique dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

L'Ecole de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole).

Implantée au sein du quartier des Clochettes, quartier au coeur d'une programmation de réaménagement urbain intercommunal « Clochettes - Minguettes », l'Ecole de musique de Saint-Fons s'investit dans la promotion d'une pratique musicale auprès des publics les plus larges. Dans cette optique et dans le cadre de la refonte de son projet d'établissement, l'Ecole de musique travaille à proposer des parcours collectifs « pratique par l'orchestre » pour les élèves de 1^{ère} et 2^e année, axés sur la pratique instrumentale et la formation musicale en collectif.

Dans le cadre d'un remplacement pour départ en congé maternité, l'enseignant-e assurera les activités suivantes :

- Renforcer une dynamique de classe en piano à travers des pratiques pédagogiques adaptées en individuel et/ou en groupe
- Eveiller ou encourager la culture musicale dans un panorama large des répertoires adaptés pour cet instrument
- S'investir dans la découverte et le rayonnement du piano auprès de tous les publics (futurs élèves) et des élèves débutants ou confirmés, dans un répertoire large et diversifié (musiques classique et musiques actuelles)
- Participer, le plus possible avec les élèves, aux projets de la structure et les événements de la saison musicale locale et intercommunale (auditions, semaine portes ouvertes, p'tits concerts à la médiathèque ou dans d'autres lieux...)
- Assurer, avec les deux autres professeurs de piano, les sessions d'accompagnement pour les élèves et leur accompagnement pendant les auditions
- Participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- Participer aux réunions de l'école de musique (réunions pédagogiques, réunions départementales...) à la hauteur du temps de travail

Compétences requises

Savoir-faire :

- Titulaire d'un DE piano largement souhaité
- Polyvalence instrumentale en claviers ou autre largement souhaitée
- Connaissance institutionnelle de la fonction publique et de ses obligations
- Pratique artistique individuelle actuelle
- Expérience en projets d'initiation ou découverte musicale auprès de tous les publics
- Capacité à favoriser l'ouverture à des esthétiques diversifiées notamment vers le jazz
- Capacité d'entreprendre des missions éducatives afin d'ouvrir sa pratique musicale au plus grand nombre
- Participation au suivi et à l'orientation pédagogique des élèves notamment dans l'accompagnement aux auditions et aux temps de présentations publiques ainsi qu'aux temps de concertation pédagogique et aux examens

Savoir-être :

- Adhésion et motivation pour la mise en oeuvre du projet pédagogique de la structure
- Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales
- Maîtrise de pratiques pédagogiques diversifiées et capacité d'adaptation à tous les publics (débutant et amateur, parcours personnalisés...), en cohérence avec les besoins liés au développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Motivation et capacité de mobilisation dans des projets pédagogiques, artistiques et culturels, notamment à destination de jeunes élèves, comme les parcours d'apprentissage collectifs par l'Orchestre (en Conservatoire, ou classe orchestre en milieu scolaire...)
- Excellente communication orale
- Forte appétence pour le travail d'équipe
- Rigueur, autonomie et réactivité
- Capacité à rendre compte
- Bienveillance, diplomatie et écoute

Connaissances professionnelles :

- Règles et enjeux de l'enseignement artistique spécialisé (accueil d'élèves en situation de handicaps, connaissance des enjeux de l'égalité femmes – hommes dans l'enseignement artistique...)
- Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression des élèves, connaissances de l'accompagnement à l'auto-évaluation;
- Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

Positionnement

Liens hiérarchiques :

Directrice de l'Ecole de musique

Liens fonctionnels : Coordinateur du département jazz-musiques actuelles, coordinations du département classiques et musiques à l'école. Equipe pédagogique dans son ensemble, technique et administrative, et services municipaux.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons. Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : 13h / semaine. Contrat de remplacement d'un congé maternité (jusqu'au 23 décembre 2026)

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale... Mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr avant le 31 aout 2026

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr